



Technip Energies et Samsung Engineering remportent un contrat d'ingénierie auprès de Texas LNG aux États-Unis et créent une coentreprise.

Mai 25, 2022

Technip Energies (PARIS:TE) et Samsung Engineering ont remporté un contrat d'ingénierie préalable à la DFI ⁽¹⁾ pour le projet de Texas LNG à Brownsville (Texas, États-Unis). Dans le cadre d'une coentreprise avec Samsung Engineering, Technip Energies a été désigné maître d'œuvre, en charge de la conception et de la livraison du projet. L'infrastructure envisagée, qui comprend un complexe d'exportation de GNL d'une capacité de 4 Mtpa⁽²⁾, est stratégiquement située, sur le chenal maritime en eau profonde du port de Brownsville, à proximité du Golfe du Mexique.

Le projet Texas LNG intégrera la solution technologique SnapLNG™ de Technip Energies qui associe un système modulaire compact pour les trains de taille moyenne à des composants et technologies standardisés. Développée en collaboration avec Air Products, la technologie SnapLNG™ permet une mise sur le marché rapide et garantit une meilleure maîtrise des coûts et du calendrier. Cette solution se distingue également par l'intégration des meilleures technologies de procédé, de réfrigération du cycle de compression et de digitalisation. Conçue pour réduire les émissions de carbone, SnapLNG™ est particulièrement adaptée au développement graduel de la production de GNL bas-carbone ou décarboné.

Loïc Chapuis, Senior Vice President Gas & Low Carbon Energies de Technip Energies, a déclaré : « *Nous sommes heureux d'avoir été sélectionnés pour mener l'ingénierie d'avant-projet de Texas LNG qui intègre notre solution modulaire SnapLNG™, particulièrement adaptée au marché nord-américain. Le GNL est plus que jamais essentiel dans le contexte énergétique mondial actuel et nous nous engageons ainsi à apporter notre expertise de longue date dans ce domaine pour contribuer à relever les défis d'aujourd'hui et de demain. Notre solution SnapLNG™ illustre notre capacité à relever ces défis en mettant sur le marché une solution bas-carbone, modularisée et sans méthane dans un temps réduit* ».

Texas LNG, une société du groupe Glenfarne, a reçu l'autorisation complète de la FERC et du ministère de l'Énergie américain. Elle exportera sa production vers les marchés mondiaux du GNL.

- *DFI : Décision Finale d'Investissement*
- *Millions de tonnes par an*

Pour en savoir plus sur le GNL : Technip Energies est un leader mondial de la conception et de la construction d'usines de GNL. Pour en savoir plus sur nos capacités GNL, rendez-vous sur <https://www.technipenergies.com/markets/liquefied-natural-gas>.

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et des technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de

l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO2. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains («ADR») négociés de gré-à-gré aux États-Unis.

Pour plus d'informations : <https://www.technipenergies.com>

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la section 27A du United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée, et la section 21E du United States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Ces déclarations prospectives concernent généralement des événements futurs et des prévisions de revenus, de bénéfices, de flux de trésorerie ou d'autres aspects des activités ou des résultats d'exploitation de Technip Energies. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « attendre », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et des expressions similaires, y compris dans leur forme négative. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, croyances et hypothèses actuelles de Technip Energies concernant les développements et les conditions commerciales futurs et leurs effets potentiels sur Technip Energies. Bien que Technip Energies estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont faites, il ne peut y avoir aucune garantie que les développements futurs affectant Technip Energies seront ceux que Technip Energies anticipe. Toutes les déclarations prospectives de Technip Energies comportent des risques et des incertitudes (dont certains sont significatifs ou indépendants du contrôle de Technip Energies et des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de l'expérience historique de Technip Energies et des attentes ou projections actuelles de Technip Energies. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient différer significativement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives. Pour toute information concernant les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez consulter les facteurs de risque de Technip Energies énoncés dans les documents déposés par Technip Energies auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, qui incluent l'amendement n° 4 à la

déclaration d'enregistrement de Technip Energies sur le formulaire F-1 déposé le 11 février 2021. Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Technip Energies ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

Contacts

Relations avec les investisseurs

Phil Lindsay
Vice-President Investor Relations
Tel: +44 20 7585 5051
Email: Phillip.Lindsay

Relations avec les médias

Stella Fumey
Directrice Relations Presse & Communication Digitale
Tel: +33 1 85 67 40 95
Email: Stella.Fumey

Jason Hyonne
Responsable des Relations Presse et des Réseaux Sociaux
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: Jason.Hyonne